



**Résolution présentée par la commission infrastructures concernant la pose d'une barrière automatique avec alimentation autonome sur batteries à la douane de Bois-Chatton**

---

Considérant :

- a) Dans le but de préserver la tranquillité du village avant 7h et après 19h
- b) Que cette fermeture nocturne du passage frontière est une décision fédérale que la commune doit mettre en œuvre par défaut d'intervention de la douane
- c) Le montant actuel pour l'ouverture et la fermeture de la barrière par l'entreprise Python d'environ CHF 20'000.- par année
- d) Ajout d'une nouvelle ligne de bus 62 entre Gex et Versoix dès décembre 2026
- e) Le comptage des véhicules qui passent avant 7h du matin et après 19h soit :

Comptages effectués du 24 au 26 juin 2025 tous véhicules confondus :

741 véhicules passés entre 6h et 7h direction Collex  
30 véhicules passés entre 6h et 7h direction Versonnex  
183 véhicules passés entre 19h et 21h direction Collex  
266 véhicules passés entre 19h et 21h direction Versonnex

Comptages effectués du 14 au 16 octobre 2025 tous véhicules confondus :

726 véhicules passés entre 6h et 7h direction Collex  
13 véhicules passés entre 6h et 7h direction Versonnex  
151 véhicules passés entre 19h et 21h direction Collex  
513 véhicules passés entre 19h et 21h direction Versonnex

Ces chiffres comprennent le passage du bus « montée et descente »

- f) Le coût de l'installation d'une barrière automatique avec alimentation autonome sur batterie d'environ Fr 63'000 TTC auquel il faut rajouter les frais d'entretiens annuels

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal décide à 13 oui, 0 non et 0 abstention de renvoyer cette résolution à l'Exécutif communal avec les décisions suivantes :

- 1) De commencer les négociations avec l'OCT par le biais d'un ingénieur mobilité ou civil dans le but d'obtenir une autorisation de construire pour cette barrière
- 2) De présenter pour l'exécution des travaux d'installation de cette barrière
  - a. soit une délibération d'investissement,
  - b. soit un dépassement de ligne budgétaire

Dorothea Noll  
Présidente du Conseil municipal